
Dons en argenterie et autres métaux de la part du district de Château-Gontier, en annexe de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons en argenterie et autres métaux de la part du district de Château-Gontier, en annexe de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 533;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20816_t1_0533_0000_2

Fichier pdf généré le 23/01/2023

PIÈCES ANNEXES

I

ANNEXE AU N° II

[Le distr. de Château-Gontier, à la Conv. ; 22 vent. II] (1).

« Citoyen président,

Nous l'avons écrit en date du 28 pluviôse que nous faisons passer à la Trésorerie nationale de Paris une caisse pesant au total 526 livres, contenant, savoir : en argent, partie dorée, des vases dits sacrés, 600 marcs ; galons dorés, 88 marcs 2 onces ; galons d'argent, 77 marcs 6 onces ; galons des étoffes brûlées, 70 marcs, et une petite croix.

Nous avons également écrit à la Trésorerie nationale et depuis ce temps nous n'avons reçu aucune réponse, nous avons aussi fait passer à la fonderie de Nantes toutes les cloches provenant de notre district. Chaque jour, nous recevons les cuivres, fers, plombs et étain des églises de nos communes destinées à la Commission des armes. Tu recevras aussi par les commissaires de notre district, envoyés à la Commission des subsistances une once sept gros de perles fines provenant des églises, et le reste de ses richesses. S. et F. »

HAROUILLE, DENOEL (v.-présid.), DELASALE, MEIGNAN (agent nat.).

P. S. — Il ne nous reste plus de prêtres dans notre commune, plusieurs prêtres de campagne ont renoncé à leurs fonctions. Il est à croire qu'en peu nous n'en aurons point du tout. Vive la République.

II

[Le cⁿ Girard, présid. du trib. du distr. de Quimper, à la Conv., ; 13 vent. II] (2).

« Citoyen président,

Comparer les anciens miracles aux nouveaux, la morale de nos pères, à la nôtre, nos actions de vertu et de bravoure à celle du peuple de Dieu et des gentils christianisés ; tirer de ces comparaisons les plus grands arguments en faveur de la liberté, de l'égalité, de la fraternité ; publier ces comparaisons à chaque décade ; en faire un principal objet de lecture pour chaque enfant ; se rendre ainsi l'instituteur des instituteurs, tant pour les villes que pour les campagnes, ne serait-ce pas là, Citoyens, remplir les grandes vues de la Convention nationale. Je vous prie de bien méditer ce projet et de le soumettre ensuite à vos commettants. Législateurs, leur grand objet est de détruire le fanatisme et de faire aimer partout la lan-

gue française, autant que notre sainte Constitution. Or, si tous les enfans apprennent à lire dans des feuilles qui leur graveront soir et matin, tout ce qui peut leur rendre odieux les rois, les prêtres et les vieux idiomes qui seuls pourraient conserver leur réservoir ; si dans ces feuilles aussi variées que les jours qui en exigeront une étude tantôt gaie, tantôt sérieuse, toujours agricole et morale ; les disciples trouvent autant d'amusement que d'instruction ; quel plus prompt moyen trouvera-t-on pour faire oublier les rois, les prêtres et les idiomes qui en ont fait des divinités terrestres ? Celles que je vous envoie ne sont qu'un foible échantillon de celles dont je vous esquisse le plan. Si vous me croyez capable de l'exécuter à Quimper, je vous prie de me désigner, mais je demande que vous me donniez pour adjoints deux patriotes versés l'un dans l'histoire du peuple de Dieu, et l'autre dans celle des oracles du paganisme. Mon troisième aide sera cet excellent recueil de la Convention contenant toutes les actions de bravoure et de patriotisme qui se font en France depuis 1789. En attendant le décret qui perfectionnera et sanctionnera mon plan, je vous demande l'envoi de ce recueil, ou les motifs qui feront rejeter ma demande. Quel que soit votre réponse, je n'en serais pas moins enthousiaste des institutions que vous établirez dans toute la France. »

GIRARD (présid. du trib. du district et 1^{er} secrét. de la Sté popul.).

P. S. — Le cⁿ David, un de tes prédécesseurs, me doit une réponse, s'il est vrai qu'il y a une égalité morale entre tous les individus. Son retardement à me la faire proviendrait-il de son travail au plan de mon Paradis français ?... Fais-lui lire le peu que je dis de l'Europe dans cet imprimé d'un nouveau genre ; et il s'empressera de me répondre. Sera-t-il dit qu'il faudra toujours des stimulants, même pour le génie.

[Extrait des reg. de la Sté popul. de Quimper. Séance du 7 vent. II].

Présidence de Desnos, juge de paix.

Cette séance a commencé par la lecture du Bulletin de la Convention daté du 30 nivôse, contenant des détails sur les derniers échecs des rebelles de la Vendée, et des réflexions, tant sur les prodiges de bravoure des sans-culottes qui les poursuivent, qu'en général sur les miracles de patriotisme qui se font dans toute la France. Dès que cette lecture a été finie, le citoyen Girard, premier secrétaire de la Société, a monté à la tribune et a dit :

« Les prodiges et les miracles qu'à chaque courrier nous voyons dans les Bulletins de la Convention, sont des réalités qui ne nous étonnent plus, tant ils sont répétés ; mais regarderez-vous comme telles les fanfaronnades prophétiques que je vais vous lire, et qui paroissent venir de la Vendée. Il semble qu'on y ait eu connoissance de mes Rogations latines de 1791. Je vous prie, Citoyens, de vous les rappeler, afin de vous fortifier contre les menaces des aristocrates. »

« Je vous prédisois, en gros et en détail, la ligue des rois de l'Europe contre la France

(1) C 297, pl. 1019, p. 13.

(2) F¹⁷ A 1009^B, pl. 3, doss. 2143.